

**Un berbérisant de terrain : Arsène Roux  
(1893-1971)  
Écrits et inédits**

*Réunis et édités par*

**Meftaha AMEUR, Abdallah BOUMALK  
& Salem CHAKER**

**2017**





## PRESENTATION

***Par Meftaha AMEUR (IRCAM, Rabat), Abdellha BOUMALK  
(IRCAM, Rabat) & Salem CHAKER (AMU/IREMAM)***

Il n'est pas inopportun dans la présentation de cet ouvrage d'hommage posthume d'en rappeler la genèse. La présente publication s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste, celui de l'exploitation et de la valorisation des archives du fonds Arsène Roux. Déposé actuellement à la médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) à Aix-en-Provence (France), ce fonds était, au début des années soixante-dix<sup>1</sup>, dans les murs du Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale (LAPMO) où il a constitué pendant des années l'environnement quotidien et immédiat d'un groupe de chercheurs et de doctorants travaillant sur le monde berbère (linguistes, préhistoriens, archéologues, anthropologues, ethnologues, sociologues, etc.). Il s'agit de la bibliothèque personnelle d'A. Roux que ses héritiers ont légué à l'*Encyclopédie Berbère* dont le directeur et fondateur était Gabriel Camps. Ce fonds d'archives d'une grande richesse se compose de manuscrits, de fichiers lexicographiques, de textes, de notes linguistiques, de fiches pédagogiques, de cahiers d'écoliers, etc. En somme, de tout ce que peut contenir la bibliothèque d'un chercheur qui s'est intéressé tant à l'étude de l'arabe qu'à celle de l'amazighe. Un ensemble très diversifié mais également hétérogène. Il existe deux inventaires publiés relatifs à ce fonds, celui de N. Boogert (1995) qui a répertorié, annoté et commenté les manuscrits et celui de H. Stroomer et M. Peyron (2003) qui ont listé et catalogué les documents autres et les archives. Mais avant ces deux catalogues, deux inventaires avaient déjà été élaborés. S. Chaker avait, en 1979, réalisé un premier inventaire manuscrit de l'ensemble du fonds, recensé et pointé par ordre de priorité les documents selon plusieurs secteurs : ethno-linguistique amazighe, linguistique amazighe, linguistique et ethno-linguistique arabes et sociologie et sociolinguistique du Maghreb. L'inventaire est accompagné d'une fiche de synthèse qui en trace les perspectives d'exploitation. En 1993/1994, A. Boukous avait dressé un inventaire détaillé des manuscrits arabo-berbères du fonds<sup>2</sup>. Ces différents répertoires donnent une idée générale des documents contenus dans le fonds, mais pour une exploitation approfondie, un catalogage plus précis et plus fin est nécessaire.

Certains documents du fonds ont été exploités de façon individuelle et ont donné lieu à des publications. On citera notamment les titres suivants<sup>3</sup> : A. Bounfour (1990) ; N. Boogert et H. Stroomer (1992) ; D. Benzekri (1992) ; J. Podeur, N. van den Boogert, M. Scheltus et H.

---

<sup>1</sup> Sur le conseil de Vincent Monteil et de Taos Amrouche, qui entretenaient une relation d'amitié ancienne avec Arsène Roux, Mme Roux a fait don de la bibliothèque et des archives de son mari à l'*Encyclopédie berbère* ; le fonds est arrivé à Aix-en-Provence en décembre 1974. Il a fait l'objet d'un signalement sommaire par R. Gougenheim, bibliothécaire du LAPMO, dans le fascicule 15 (1975) de l'*Encyclopédie berbère* (édition provisoire). G. Camps, après son départ à la retraite, en a transféré la responsabilité à l'IREMAM (1995) ; le fonds est actuellement géré par la Médiathèque de la MMSH.

<sup>2</sup> Les inventaires de S. Chaker et A. Boukous sont disponibles sur place parmi les documents liés à l'histoire et à la gestion du fonds.

<sup>3</sup> Voir la liste des publications réalisées à partir des documents du fonds d'archives A. Roux ici même.

Stroomer (1995) ; P. Amard et H. Stroomer (1997) ; N. van den Boogert (1995, 1997 et 1998) ; H. Stroomer (2001) ; M. Peyron (2002).

De par sa richesse, le fonds A. Roux a attiré les berbérisants s'intéressant essentiellement à la langue et aux manuscrits. C'est ainsi que des chercheurs de l'Institut Royal de la Culture Amazighe de Rabat (IRCAM) ont effectué des missions de recherche dont l'objectif était, pour certains la découverte, pour d'autres l'exploitation de certains documents. Pour les linguistes, ces missions ont eu lieu en 2005, 2006, 2007. À leur initiative, une convention de collaboration scientifique a été signée entre l'IREMAM et l'IRCAM, le 14 avril 2008. Ce cadre institutionnel établi et le retour en fin 2008 du professeur Salem Chaker à l'IREMAM a donné un nouvel élan à cette coopération. D'autres missions ont été effectuées par la suite (2009, 2012 et 2013). À partir de 2009, le projet a pris forme suite aux rapports de mission établis par Meftaha Ameer et Abdallah Boumalk qui ont défini un programme de travail sur le court, le moyen et le long termes. Cette feuille de route a été amendée par S. Chaker et c'est sous sa houlette que le binôme a travaillé. Il s'est agi, dans un premier temps, de définir une liste de textes ou d'ouvrages susceptibles d'être rapidement, sans beaucoup d'investissement en temps et en énergie, publiés dans une perspective de coédition entre l'IRCAM et l'IREMAM.

À court terme, et de par la qualité et la pertinence des écrits d'Arsène Roux, disséminés dans différentes revues aujourd'hui quasi introuvables, et vu l'originalité des matériaux linguistiques recueillis et exploités, il a été décidé de regrouper en un seul ouvrage tous ses articles, communications et comptes-rendus dans le présent ouvrage intitulé *Un berbérisant de terrain : Arsène Roux (1893-1971). Écrits et inédits*, dont l'objectif est la revalorisation de ces documents, leur mise à disposition et leur exploitation. À moyen et long termes, d'autres projets peuvent être élaborés autour du fonds. Ils peuvent concerner plusieurs disciplines : langue, histoire, anthropologie, littérature, etc.

Le concours des documentalistes et des bibliothécaires de la médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme<sup>4</sup> a été constant tout au long de la préparation de cet ouvrage. Nous voudrions ici leur témoigner de notre vive reconnaissance.

La carrière d'Arsène Roux a été marquée par un domaine de prédilection qui est celui de l'enseignement, aussi bien du berbère que de l'arabe. Sa bibliothèque foisonne ainsi de documents relatifs à ce champ d'intérêt, fondés souvent sur des corpus authentiques collectés auprès de ses informateurs, essentiellement Si Brahim Akenku. Le fonds documentaire Roux renferme également de précieux manuscrits en tachelhite qui témoignent de l'intérêt que portait Roux à ce patrimoine. Il avait d'ailleurs apporté une aide précieuse à l'égyptologue Allemand Bruno Stricker<sup>5</sup> (1960) dans sa traduction de *l'Océan des pleurs* de Mohamed Al-

---

<sup>4</sup> Nos vifs remerciements vont à Mesdames Bérengère Clément, Evelyne Didier, Messieurs Olivier Dubois et Hassane Moukhliasse pour leur disponibilité et leur aide efficace, notamment lors des séjours scientifiques de M. Ameer et A. Boumalk à Aix-en-Provence. O. Dubois et H. Moukhliasse ont également assuré la numérisation des archives d'A. Roux que nous avons utilisées pour l'élaboration de cet ouvrage.

<sup>5</sup> Stricker (1960) avait dédié son ouvrage à Arsène Roux. On lit ainsi dans la dédicace : «À M. Arsène Roux, Directeur d'études de dialectologie berbère à l'Institut des Hautes Études Marocaines, est dédié, en hommage de reconnaissance, cet ouvrage qui n'aurait pu paraître sans son aide généreuse ». De même, dans l'avant-propos, Stricker (1960 : XI) revient sur sa gratitude envers A. Roux dans l'élaboration de l'ouvrage : « Nous avons contracté une lourde dette de reconnaissance à l'égard de M. A. Roux, directeur d'études de dialectologie berbère [à l'] Institut [des Hautes Études Marocaines de Rabat]. Nous entrâmes en relation avec M. Roux dès 1952, nous rendant bien compte qu'il nous était impossible de mener à bonne fin l'édition d'un texte comme

Awzali. Roux avait plus d'une corde à son arc. Son intérêt pour la langue berbère et pour son enseignement l'a amené à projeter d'élaborer des ouvrages de référence, en l'occurrence un dictionnaire et une grammaire pour le tachelhite et le tamazighte. Les fichiers lexicographiques, les matériaux lexicaux ainsi que les diverses notes de linguistique sont les éléments d'un grand projet que Roux n'a pas eu le temps d'achever, pourtant tous les ingrédients étaient réunis pour sa réalisation.

Ce mémorial A. Roux englobe à côté des travaux sur la langue, la littérature et l'histoire, un volet consacré à l'enseignement de l'amazighe.

Il est organisé en deux volets. Le premier regroupe les articles publiés d'A. Roux, au nombre de 15, répartis thématiquement. Six concernent la langue (grammaire, lexicque et onomastique) ; sept se rapportent à la littérature au sens large (poésie, littérature orale et manuscrits) et deux traitent de l'histoire (fin du XIX<sup>e</sup> siècle) à partir de l'étude de manuscrits.

Dans cette même partie, sont présentés quatre comptes rendus élaborés par A. Roux à propos d'ouvrages traitant de la langue. Il s'agit de :

- A. Jordan, *Textes berbères, Dialecte tachelhait*, Éditions Omnia, Rabat, 1935 et *Dictionnaire berbère-français. Dialecte tachelhait*, Éditions Omnia, Rabat, 1934 ;
- Charles de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie nationale, 1951, 4 vol. ;
- A. Basset : *La langue berbère* (Extrait du « Handbook of African Languages » de l'International African Institute), Oxford ;
- et J.-M. Dallet, *Le verbe kabyle. Parlers des At-Manguellat*, 1. *Formes simples* (Fort-National, 1953).

On soulignera la finesse de l'analyse et la rigueur avec laquelle A. Roux appréhende ces ouvrages de référence en linguistique berbère. En berbérisant averti qu'il était, il livre une lecture critique complète de ces travaux.

Deux comptes rendus de travaux d'A. Roux établis par Lionel Galand<sup>6</sup>, publiés respectivement dans *Hespéris*, 1950 et 1954, trouvent leur place dans cette première partie.

Le premier concerne *L'Épreuve de grammaire au brevet de berbère : quelques conseils*, Rabat, 2 fascicules, 1949-1950 ; le *Petit guide de conversation berbère : parlers du sud-ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950, III et 35 p. et *Initiation au thème berbère : parlers du sud-ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950, III et 41 p.

---

celui qui nous occupe avec les faibles ressources dont nous disposons à Leyde. M. Roux commença par nous fournir une réponse au questionnaire lexicographique que nous lui avons adressé. Voyant que ces indications ne nous tiraient pas entièrement d'embarras, il voulait bien charger son répétiteur à l'Institut, Si Ibrahim Al-Kunki, de rédiger de notre texte berbère une traduction courante en arabe classique. Cette traduction, par sa grande fidélité, a été pour nous un instrument de travail incomparable et nous a fait connaître le contenu de l'original dans ses grandes lignes. C'est en nous inspirant de la traduction, de Si Ibrahim que nous avons pu alors mettre au point notre propre traduction. Nous avons soumis celle-ci au contrôle de M. Roux qui, à trois reprises, a eu l'extrême obligeance d'y corriger les fautes et imperfections. En nous aidant ainsi, M. Roux a marqué le travail de son empreinte ; il n'a pas admis cependant que sa collaboration apparaisse expressément sur la page de titre. »

<sup>6</sup> Nous remercions vivement M. Lionel Galand de nous avoir autorisés à publier ici ces comptes-rendus.

Le deuxième porte sur *Choix de versions berbères, Parlers du sud-ouest marocain (Tachelhit)*, Rabat, 1951, III et 49 pages ; et : *Choix de versions berbères, Parlers du Maroc Central (Tamazirht)*, Rabat, 1953, IV et 44 p.

Sont fournies, également dans cette première partie, deux notices nécrologiques rédigées par A. Roux. Il s'agit d'hommages à la mémoire d'Édmong Destaing, linguiste berbérisant auteur notamment de *Étude sur la tachelhit du Soûs : Vocabulaire français-berbère* et de *Étude sur le dialecte des Béni-Snous*, décédé en décembre 1940 et de Georges Marcy, orientaliste berbérisant, disparu en septembre 1946.

Le second volet consacré à l'enseignement contient des documents<sup>7</sup> inédits puisés dans les archives A. Roux ainsi que dans les archives de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO). Il s'agit de comptes rendus détaillés sur l'enseignement du berbère au Maroc, ses points forts, ses limites avec parfois des tableaux précis sur le nombre des bénéficiaires de cet enseignement, leur statut social, leur origine, *etc.* A. Roux, en bon connaisseur du Maroc colonial doublé d'un pédagogue expérimenté, ne s'est pas contenté de faire un état des lieux de la situation, mais va au-delà dans une visée prospective de l'enseignement et de la recherche en berbère. Avec leur grande précision, ces documents nous ont paru d'une importance cruciale, d'où leur publication dans cette partie.

Le premier rapport est adressé au directeur général de l'Instruction publique, des beaux-arts et des antiquités au Maroc. C'est un compte rendu sur les études berbères à l'Institut des Hautes Études Marocaines (IHEM) durant les années universitaires 1935-1936 et 1936-1937, une année après qu'A. Roux ait pris la responsabilité de la direction des études berbères. Le deuxième est un rapport, très détaillé, fournissant des informations précises corroborées par des données chiffrées, destiné au directeur de l'IHEM sur l'activité de la direction d'études de dialectologie berbère durant l'année universitaire 1950-1951. Nous avons également joint à ces deux rapports une note adressée au directeur de l'Instruction publique sur « l'utilité et la nécessité de dispenser un enseignement élémentaire du berbère aux maîtres des écoles musulmanes ». La troisième pièce de ce dossier est intitulée *Quelques aspects de la recherche scientifique au Maroc en 1957 et suggestions pour l'avenir* où A. Roux se livre à une analyse critique de la situation de la recherche au Maroc et sa relation avec la Métropole et propose des solutions aux difficultés pointées. L'enseignement par correspondance n'est pas de reste : il a représenté l'une des préoccupations majeures d'A. Roux tout au long de son séjour au Maroc. Une note circulaire de la direction de l'intérieur, cours des affaires indigènes, sous la forme d'une feuille de route montre l'intérêt accordé à ce mode d'enseignement. Suite à cette note, deux courriers officiels<sup>8</sup>, datés respectivement du 16 novembre 1953 et du 29 octobre 1954, ont été adressés aux directeurs des écoles et des collèges ainsi qu'aux inspecteurs les invitant à s'investir dans l'apprentissage du berbère.

En annexe 1, le lecteur trouvera le formulaire d'inscription aux cours de berbère par correspondance ainsi que deux notes, avec bordereau d'envoi, de la direction de l'Instruction publique adressées au personnel enseignant l'encourageant à suivre régulièrement les cours de berbère dans les différents centres et valorisant cet enseignement dans la promotion professionnelle. Dans l'annexe 2, nous livrons des documents authentiques numérisés concernant l'activité d'enseignement. Les premiers sont des cahiers d'élèves du collège

---

<sup>7</sup> Tous ces rapports sont dactylographiés sur pelures, ce qui a nécessité tout un travail technique de numérisation, de traitement et souvent une nouvelle saisie des données quand le traitement numérique ne donnait pas de bons résultats.

<sup>8</sup> Voir Annexe 1.

berbère d'Azrou. Parmi des dizaines de cahiers, nous en avons sélectionné deux qui nous ont paru illustratifs. Il s'agit de devoirs de vacances ; y sont notées aussi bien les questions posées que les réponses fournies accompagnées des corrections et des annotations de Roux ainsi que la note attribuée.

À l'issue de la présentation de cet ouvrage, il convient de rappeler que les travaux d'A. Roux sont le produit d'un contexte politique précis, celui de la période coloniale. Par conséquent, on peut relèver ça et là des traces de l'idéologie dominante de l'époque. À titre d'exemple, l'un des objectifs de l'enseignement du berbère le plus souvent mis en avant était de bien connaître les populations pour « gagner leur confiance » et par là même « les influencer plus facilement ». Mais au-delà de ces arrière-plans idéologiques, l'intérêt de l'œuvre d'A. Roux reste indéniable. La profondeur de son analyse, la minutie avec laquelle les matériaux linguistiques sont étudiés font de lui un véritable berbérisant de terrain. Certains de ses articles ont fait date, telle l'étude sur les aèdes berbères du Maroc central (*Imedyazen*). Et il était déjà très sensible à des questions qui sont aujourd'hui d'actualité, comme le contact de l'arabe et du berbère, la question de l'emprunt, *etc.* Il a même réfléchi et fait des propositions sur des sujets maintenant à l'ordre du jour tels la codification de la graphie, le choix de la variante à enseigner et les modalités de mise en oeuvre de cet enseignement. Si les options retenues ne peuvent pas toutes être reprises de nos jours, A. Roux a eu cependant le mérite de s'attaquer de front, et avec beaucoup de rigueur, à des questions encore tout à fait pertinentes, voire devenues d'une actualité brûlante.

Ses articles s'ouvrent régulièrement sur de nouvelles pistes de recherche où A. Roux interpelle les chercheurs en les aiguillant sur des sujets précis. Il va même parfois jusqu'à formuler des hypothèses de travail en indiquant les zones géographiques à explorer ainsi que les aspects peu investis par la recherche. Il dénonce par ailleurs le retard qu'accusent les études berbères de l'époque et le peu de moyens qui leur sont alloués. Il avait un véritable plan stratégique pour le développement des études berbères.

Pour ce qui est de la présentation matérielle de l'ouvrage, on signalera que tous les articles et documents d'Arsène Roux présentés dans ce mémorial ont été reproduits le plus fidèlement possible. La transcription du corpus, à tendance phonétique, a été respectée eu égard aux objectifs de l'auteur. Très souvent en effet, il ambitionnait de mettre en relief les caractéristiques phonétiques, morphologiques d'un parler précis. Intervenir sur la notation risquait donc de biaiser le raisonnement de l'auteur. Néanmoins, nous nous sommes accordé une légère marge de manœuvre pour corriger certaines coquilles, redresser certaines orthographe, celles des noms de tribus par exemple, dans le sens d'une systématisation de la notation. Nous avons également tenu à apporter certaines rectifications afin d'éviter des anachronismes, comme nous avons ajouté certaines annotations chaque fois que cela était utile.



## Quelques éléments d'éclairage sur Arsène Roux et son parcours

Les éléments de biographie qui suivent sont établis à partir :

- des données et informations, très factuelles, disponibles dans le fonds d'archives Roux de la MMSH à Aix-en-Provence ;
- d'un *curriculum vitae* datant de 1956 établi par Arsène Roux lui-même à l'occasion de sa candidature au poste de professeur de berbère de l'École des Langues Orientales de Paris (actuel INALCO) ;
- de son dossier pour la Légion d'Honneur (1948) qui comporte quelques précisions sur son exercice dans l'armée (1913-1919) ;
- et, pour les aspects plus personnels et familiaux, sur la base d'échanges avec sa famille. Salem Chaker a pu en effet, en décembre 2014, renouer le contact avec les petits-enfants d'Arsène Roux (les deux enfants de Francette Cismigiu née Roux, aujourd'hui décédée et unique enfant d'Arsène et Emma Roux) : Jean-Marc Cismigiu et Isabelle Bergadaa-Cismigiu, épouse de Jean-Claude Bergadaa, ce dernier ayant été le porte-parole de la famille.

Nous les remercions tous les trois très chaleureusement pour leur disponibilité et leur contribution à cette œuvre de mémoire, mémoire familiale certes, mais aussi contribution très pertinente à l'histoire des Études berbères.

Car même si la famille n'a plus en sa possession que très peu de documents personnels, ces échanges ont apporté des éléments d'information précieux et quelques pièces<sup>9</sup> qui enrichissent singulièrement la biographie d'Arsène Roux, en lui donnant un ancrage social et historique ainsi qu'une épaisseur humaine qui permettent de mieux cerner le personnage et d'éclairer son parcours et même, sans doute, sa position dans le champ des études berbères.

Dans les éléments biographiques qui suivent, certains sont directement issus de ces échanges entre S. Chaker et la famille d'Arsène Roux : plusieurs passages, chargés d'émotion, en sont repris *in extenso* (entre guillemets).

Arsène Roux n'était pas un "héritier", loin s'en faut. Il est même un exemple emblématique de la promotion sociale par l'École, presque un "hussard noir de République", dont il présente les traits les plus saillants.

Arsène Roux est né le 5 février 1893 à Rochegude, dans la Drôme (département du sud-est de la France). Il avait un frère et deux sœurs, et est issu d'une famille d'agriculteurs très pauvres. Ses parents émigrent en Algérie en 1903, ayant reçu une allocation de terre à

---

<sup>9</sup> Les petits-enfants d'A. Roux ont aimablement mis à notre disposition 20 photos, dont les plus anciennes remontent à 1921, ainsi que plusieurs documents d'une grande importance : une notice individuelle de carrière datant du 31/12/1944, un CV synthétique rédigé par A. Roux, un courrier du 14/06/1941, deux Rapports au Directeur de l'Instruction publique au Maroc sur les études berbères à l'IHEM (années 1936-37 et 1950-51), une note du 10/11/1953 au Directeur de l'Instruction publique au Maroc « sur la nécessité de donner un enseignement élémentaire de berbère aux futurs maîtres des écoles musulmane » (reproduite dans le présent ouvrage, p. xxx-xxx). Des copies des trois derniers documents figurent aussi dans le fonds d'archives Roux à Aix-en-Provence.

Canrobert (aujourd'hui Oum El-Bouaghi<sup>10</sup>), au sud-est de Constantine, sur la bordure nord des Aurès, dans une région de chotts (lacs salés), qui était traditionnellement une zone de pâturage et non de culture<sup>11</sup> – il s'agit donc d'une vague tardive et de « second choix » de la colonisation agraire<sup>12</sup>, dans une région à l'époque très reculée. Cette vague prend place à un moment – à partir de 1902 – où l'Administration française tente de relancer la colonisation rurale en recul général : la rudesse du climat, le problème de l'eau, l'exiguïté des lots attribués... fragilisent le mouvement d'implantation d'une population de petits paysans européens, entraînent la revente rapide des terres et un exode vers les villes. À l'époque, l'Administration française, en opposition avec la ligne des lobbys français d'Algérie, réservait une part conséquente de terres allouées, à *titre gratuit*, à des paysans métropolitains : on espérait ainsi consolider et ancrer une population française laborieuse dans les régions intérieures de l'Algérie. On notera que le village de colonisation de Canrobert est officiellement créé en 1904, ce qui signifie que la famille Roux, arrivée en 1903, fait partie des tout premiers pionniers de cette implantation française.

Cette circonstance est tout à fait caractéristique de la période historique et du contexte sociologique : la paysannerie pauvre du sud de la France, notamment de Provence et du Languedoc-Roussillon, a fourni un contingent considérable des acteurs de la colonisation agricole de l'Algérie. Une émigration de misère, vers des cieux et des terres qui n'ont que très rarement tenu leurs promesses d'amélioration d'une condition sociale qui restera généralement très modeste et finira presque toujours par la revente rapide des terres concédées à de grands propriétaires fonciers « indigènes » ou « européens » qui constitueront de grands domaines fonciers et deviendront les vrais maîtres de l'agriculture algérienne.

Arsène Roux arrive donc en Algérie à l'âge de 10 ans et devient instituteur très jeune, à 18 ans, sa famille n'ayant pas les moyens de lui financer des études universitaires. Il doit être de la promotion 1910 de l'École normale de Bouzaréah (Alger) puisqu'il commence à enseigner le 1<sup>er</sup> février 1911. L'École normale d'instituteurs était alors, en France comme en Algérie, pour les « Européens » comme pour les « Indigènes », la seule voie d'ascension sociale possible pour un élève doué issu de la paysannerie pauvre ; les générations d'instituteurs kabyles, de Saïd Boulifa à Mouloud Feraoun – *Le fils du Pauvre* –, sont là pour en témoigner.

Il exerce pendant deux ans seulement – de février 1911 à janvier 1913 – comme instituteur en Algérie, d'abord à l'École normale d'application de Constantine (février –

---

<sup>10</sup> En réalité, le toponyme local (arabe) "Oum El-Bouaghi" existait déjà à l'époque et désignait l'ensemble d'un douar (subdivision administrative « indigène ») ; "Canrobert", du nom d'un officier français (François Certain de Canrobert, 1809-1895) qui avait participé à la conquête de l'Algérie, était précisément le nom du village de colonisation. La région de Canrobert/Oum El-Bouaghi est donnée comme berbérophone par É. Doutté & É.-F. Gautier, *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie*, Alger, 1913 et, plus tard, par A. Basset, *Atlas linguistique des parlers berbères. Algérie. Territoires du Nord*, 1936/1939.

<sup>11</sup> Avec de plus une pluviométrie faible (entre 200 et 400 mm de pluie/an). Le climat est de type semi-aride continental ; les hivers sont froids avec des chutes de neige parfois importantes, les étés très chauds et secs en raison de l'éloignement de la mer. Les conditions ne sont pas propices à la végétation, l'arbre y est rare, seules les plantes steppiques sont bien adaptées. En revanche, la culture du blé et de l'orge est possible sur ces vastes hautes plaines (H. Isnard, *Le Maghreb*, Paris, PUF, 1978, notamment carte p. 23).

<sup>12</sup> Sur le sujet, on se reportera à la synthèse de Charles-Robert Ageron sur cette politique de colonisation rurale : *Histoire de l'Algérie contemporaine*, t. II, Paris, PUF, 1979 ; cf. notamment tout le chapitre I du Livre II (« Le mouvement de colonisation rurale », p. 71-99) et, sur la période où a lieu l'émigration de la famille Roux vers l'Algérie, aux pages 85-88.

septembre 1911), puis à l'école "indigène" de Souk-Ahras, à l'époque une toute petite ville du "bled", à l'est de Constantine (d'octobre 1911 à janvier 1913). Il part au Maroc dès février 1913, moins d'un an après l'instauration du Protectorat (mars 1912). Ce qui fut aussi le cas de nombreux instituteurs et cadres administratifs et militaires d'Algérie, « Européens » et « Indigènes », qui voyaient là s'offrir à eux des possibilités de promotion et de carrière plus rapides et plus intéressantes qu'en Algérie, où la stratification sociale était déjà bien en place. L'Administration du Protectorat puisera largement son encadrement, militaire et civil, parmi ces petites élites algériennes. Dans ce flux d'Algérie vers le Maroc, on citera le cas, étrangement parallèle à celui d'Arsène Roux, de Mohand Abès (1887-1953), instituteur kabyle originaire du village d'Azouza (*Iezzuzen*, Tizi-Ouzou) qui, après un bref exercice d'instituteur en Kabylie, devint dès 1912 interprète civil du Protectorat au service de l'armée française et accomplira l'essentiel de sa carrière au Maroc où il sera l'un des tout premiers descripteurs de la société berbère du Moyen-Atlas, de sa langue et de sa littérature<sup>13</sup>.

Arrivé au Maroc, Arsène Roux exerce, de février à novembre 1913, comme instituteur, très brièvement (un mois : février - mars 1913) à l'école française de Casablanca, puis à l'école musulmane de Salé (mars - novembre 1913). Il est alors appelé au service militaire (le 20 novembre 1913), puis mobilisé sur place jusqu'en avril 1919. Pendant cette période de mobilisation au Maroc, il occupe la fonction d'Interprète civil dans le Moyen-Atlas, à El Hajeb, Ifrane et Moulay Bou Azza, en service dans les "Troupes de couverture" pendant la campagne militaire de « pacification » de la région, de 1914 à 1918. Il est ensuite détaché comme professeur d'arabe à l'École militaire de Meknès (avril 1919 - novembre 1921) puis au collège de la même ville (novembre 1921 - septembre 1927).

Cette première période marocaine lui a donc permis de consolider sa maîtrise de l'arabe littéral et dialectal, qu'il devait déjà bien connaître en arrivant d'Algérie car les élèves instituteurs de l'École normale de Bouzaréah étudiaient normalement l'une et/ou l'autre de ces deux langues<sup>14</sup> – ce dont A. Roux témoigne précisément dans un courrier du 14 juin 1941 :

« Je suis ancien élève de l'École normale de la Bouzarea ; M. Valat<sup>15</sup> y avait encouragé mon goût pour l'arabe ; j'ai poursuivi l'étude de cette langue au Maroc... »<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> M. Abès est l'auteur de :

– *Première année de langue berbère* (dialecte du Maroc central), Rabat, 1916, 147 p.

– « Les Izayan d'Oulmès », *Archives berbères*, I/4, 1915-16, p. 265-278.

– « Monographie d'une tribu berbère : les Aït Ndhir (Beni Mtir) », *Archives berbères*, II/2, 1917, p. 149-194 ; II/4, 1917, p. 337-416 ; III/4, 1918, p. 321-345.

– « Chanson d'amour chez les Berbères », *France-Maroc* [Rabat], 15 août 1919, p. 215-221 + 1 photo ; repris dans *Études et Documents berbères* (Paris), 3, 1987, p. 20-27.

<sup>14</sup> L'arabe littéral (classique) et l'arabe dialectal étaient proposés comme options distinctes de langues vivantes dans l'enseignement secondaire en Algérie.

<sup>15</sup> Georges Valat (1881-1966 ?) était professeur d'arabe à l'École normale de Bouzareah (1908-1914), puis au Grand Lycée d'Alger (Bugeaud, actuel Abdelkader) et à la Faculté des Lettres d'Alger ; agrégé d'arabe en 1913.

<sup>16</sup> Le destinataire de ce courrier, extrêmement intéressant, est malheureusement inconnu. La lettre commence par « Monsieur et Cher Collègue » ; de par cette adresse et par son contenu, on peut supposer que le courrier était destiné à une personnalité académique d'Alger, manifestement détentrice d'une certaine autorité – Inspecteur d'académie, directeur de l'École normale... ? – puisque A. Roux y décline l'offre qui lui est faite d'occuper un poste de professeur d'arabe en classe de Première supérieure (= "Khâgne", 2<sup>ème</sup> année des classes préparatoires au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Paris) au grand lycée d'Alger (lycée Bugeaud,

Il est de plus assez probable qu'il avait dû acquérir une pratique spontanée de l'arabe dialectal – peut-être aussi du berbère ? – pendant ses années d'adolescence à Canrobert/Oum El-Bouaghi. C'était en tout cas une situation courante, sinon la règle, dans les villages de colonisation de l'intérieur de l'Algérie.

C'est au terme de ces toutes premières années marocaines qu'il passe ses premiers diplômes universitaires de berbère et d'arabe :

– En 1919, il obtient le diplôme de berbère de l'Institut des Hautes Études Marocaines (IHEM) de Rabat ;

– En 1921, il obtient simultanément les diplômes d'arabe de l'IHEM de Rabat et les diplômes de l'École des Langues Orientales de Paris pour l'arabe maghrébin et l'arabe littéral<sup>17</sup>. Dans ce dernier cas, il s'agit certainement d'une préparation à distance où d'une validation de la formation reçue à l'IHEM.

– En 1926, il est reçu au concours de l'Agrégation d'arabe.

Après sa démobilisation, il poursuit sa carrière d'enseignant, d'arabe d'abord, mais le berbère prend progressivement une place de plus en plus importante dans ses activités et son exercice professionnel :

– De 1919 à 1927 : il est professeur d'arabe à Meknès, à l'École militaire ainsi qu'au collège de la ville ;

– À partir de 1920, il est également Chargé des Cours publics d'arabe et de berbère ;

– De 1927 à 1935 : il est directeur du Collège berbère d'Azrou (qu'il fonde) et chargé des cours publics de berbère à Azrou ;

– De 1935 à 1944 : il est directeur du Collège Moulay Youssef de Rabat ;

– De 1935 à 1956 : il est Directeur d'études, chargé de la direction des Études de dialectologie berbère à l'IHEM de Rabat ;

– En 1946, il est nommé Inspecteur principal de l'enseignement de l'arabe des lycées et collèges au Maroc.

Il est intéressant de souligner que pour Arsène Roux, l'étude concomitante de l'arabe, classique et dialectal, et du berbère relevait à la fois d'un tropisme personnel précoce, et d'une nécessité scientifique :

« Je n'ai jamais cessé de partager les loisirs que me laissent mes fonctions professionnelles ou administratives, entre l'arabe classique, l'arabe dialectal et le berbère. [...] Je crois que du simple point de vue pratique, c'était là une erreur. Je pense que pour une formation linguistique nord-africaine, c'était moins regrettable. [...]

À cet encouragement à l'étude du berbère, je n'ai jamais manqué de joindre les encouragements à l'étude de l'arabe. » [Courrier du 14 juin 1941 ; cf. note 7]

Selon ce même courrier de 1941, il a très clairement envisagé d'être candidat au poste de professeur de berbère de la Faculté des Lettres d'Alger, après la prise de fonction d'André

---

actuellement lycée Abdelkader). Dans le même courrier, il fait d'ailleurs allusion à un échange antérieur avec le vice-recteur de l'académie d'Alger par lequel il a décliné une précédente proposition de nomination au petit lycée de Mustapha (= lycée E.-F. Gauthier, puis Victor Hugo ; actuellement Omar Racim, dans le centre d'Alger).

<sup>17</sup> Pour cette année 1921, les registres des "Langues'O" recensent 9 diplômés pour l'arabe littéral et 16 pour l'arabe maghrébin, Arsène Roux figurant dans les deux catégories.

Basset à l'École des Langues Orientales de Paris<sup>18</sup>. Il précise d'ailleurs dans ce courrier que si Georges Marcy<sup>19</sup> venait à prendre la succession d'A. Basset à Alger, il pourrait lui-même alors postuler au poste libéré par G. Marcy :

« ... Mais un fait nouveau est intervenu : M. André Basset a été nommé à Paris, qu'il rejoindra sans doute un jour ou l'autre, laissant ainsi sa chaire vacante. Serait-il, de ma part, trop présomptueux de poser ma candidature à cette chaire ou à celle de M. Marcy, si M. Marcy est appelé à remplacer M. Basset ? » [Courrier du 14 juin 1941 ; cf. note 7]

Il a donc, dès 1941, très explicitement souhaité s'engager dans une carrière universitaire de berbèrisant. Il expose d'ailleurs ses motivations à son correspondant – motivations qui l'amènent à refuser le poste de professeur d'arabe au lycée d'Alger qu'on venait de lui proposer : il aimerait disposer de plus de temps pour se consacrer à ses recherches sur le berbère, à l'exploitation des matériaux qu'il avait collectés et à la préparation d'une thèse de doctorat :

« ... Je souhaiterais simplement pouvoir consacrer un temps suffisant à mes études personnelles : rédaction de ma thèse, mise en œuvre de matériaux amassés et qui risquent de demeurer amassés dans leurs cartons. » [Courrier du 14 juin 1941 ; cf. note 7]

Il a beaucoup souffert de ne pas être mieux reconnu et recruté par l'École des Langues Orientales (INALCO) de Paris en 1956 après le décès d'André Basset. Si l'on se réfère au courrier de juin 1941 (cf. note 7), sa déception devait être particulièrement vive puisqu'il espérait une carrière universitaire dès 1941, et cet échec a dû lui apparaître comme définitif, à la fois en raison de son âge – il avait alors 63 ans –, et aussi parce que le poste de berbère de Paris était à l'époque le seul existant en France métropolitaine<sup>20</sup>. Il attribuait lui-même ce manque de reconnaissance à son parcours académique atypique. Il reconnaissait aussi ne pas avoir assez publié : excès de modestie ou de réserve ou, plus probablement, comme il l'évoque lui-même dans le courrier de juin 1941, poids de son activité d'enseignant et de gestionnaire de l'Éducation pendant sa carrière marocaine :

« Les fonctions d'enseignement ou d'administration dont j'ai toujours été chargé ont gêné, elles aussi, ma "production". [...] Mes publications sont donc peu abondantes, je le reconnais volontiers... ».

Il est encore plus explicite en 1956 dans son courrier à l'Administrateur de l'École des Langues Orientales, à l'occasion de sa candidature malheureuse :

---

<sup>18</sup> André Basset (1895-1956 – fils de René Basset, arabisant et berbèrisant, Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger), après avoir été en poste à l'IHEM de Rabat (1922-1930), exerce de 1925 à 1946 à la Faculté des Lettres d'Alger. Il prend la succession d'Edmond Destaing à Paris aux "Langues'O" à partir de 1941, mais sa nomination à Paris n'intervient officiellement qu'en 1946 en raison de l'Occupation allemande et du blocage du fonctionnement de l'administration française pendant la guerre. On ne sait d'ailleurs pas si A. Roux a été effectivement candidat au poste de berbère de l'université d'Alger en 1941 – c'est Georges Marcy qui a succédé à A. Basset –, et/ou en 1946, au décès de G. Marcy.

<sup>19</sup> Georges Marcy (1905 – 1946) a succédé en 1941 à André Basset sur la chaire de berbère de l'Université d'Alger. Il a exercé une dizaine d'années (1928-1937) à Rabat (IHEM). À la fois juriste, sociologue et berbèrisant (diplômé de berbère des "Langues'O" en 1927), ses travaux linguistiques sont généralement fragiles, même s'il a souvent eu des intuitions fort intéressantes.

<sup>20</sup> Celui d'Alger était alors occupé par André Picard et la guerre d'indépendance était déjà bien engagée ; il n'existait donc plus aucune perspective de carrière berbèrisante pour lui dans l'Université française.

« Ma carrière a donc été tout ensemble professorale et administrative. Mon activité scientifique en a certainement souffert. J'ai dû souvent renoncer à mettre en œuvre des matériaux linguistiques arabes et surtout berbères patiemment amassés durant mes séjours à El Hajeb, Meknès, Azrou et Rabat. » [Courrier du 27 juin 1956].

Sans doute aussi manque d'intégration dans le tissu universitaire français notamment après la décolonisation, ce dont il est lui-même bien conscient :

« Une nomination à Paris, tout en me faisant bénéficier de la fréquentation de milieux scientifiques dont j'ai été jusqu'ici éloigné, me permettrait de poursuivre, pendant quelques années encore, des études auxquelles je demeure attaché. » [Courrier du 27 juin 1956].

Ce n'était cependant pas du tout un homme isolé : il a eu des relations d'amitiés profondes sur la longue durée avec certains grands orientalistes – notamment Vincent Monteil, mais aussi avec des intellectuels et artistes maghrébins – il a entretenu des échanges épistolaires réguliers, très amicaux, avec la chanteuse et romancière kabyle Taos Amrouche<sup>21</sup> jusqu'à sa mort.

Il était aussi profondément au fait de la société de son temps : dès le début des années 1920, il était abonné aux meilleures revues intellectuelles françaises. Politiquement, il était de sensibilité socialiste et participa, en 1925, à la fondation de la Section socialiste (SFIO) de Meknès et de la Fédération socialiste marocaine. Sur la base des documents que nous avons pu consulter, son engagement politique actif au sein du mouvement socialiste au Maroc se poursuivra au moins jusqu'en 1947.

Son épouse, Emma, était institutrice. Ils n'eurent qu'une fille, Francette, née en 1920, qui épousera le D<sup>r</sup> Cismigi ; elle est décédée en 2004.

« La grande aventure de sa vie fut la fondation, en 1927, et la direction, du Collège berbère d'Azrou, où il résida durant huit années. Leur fille Francette, y grandit ; ce fut une période très heureuse : 60 ans plus tard, bien après le décès d'Arsène Roux, les souvenirs d'Azrou étaient encore évoqués autour de la table familiale. »

Au témoignage de sa famille, Arsène Roux était un homme profondément bon, plutôt austère. Il est resté passionné par le Maroc et ses populations jusqu'à la fin de sa vie et était à l'aise aussi bien avec les élites marocaines qu'avec les gens du peuple.

« Il prit sa retraite à Bayonne, près du Béarn dont son épouse Emma était originaire, dans une maison modeste mais confortable, entouré des souvenirs de son cher Maroc. Jusqu'à la fin, il continua de travailler sur ses fiches, traduisant poèmes et légendes berbères, se retirant dans son bureau chaque matin et chaque après-midi. Souvent, au déjeuner, il aimait à commenter ces poèmes à ses petits-enfants. »

Son origine sociale et familiale, son parcours de formation, son itinéraire professionnel dessinent au total un profil original, bien différent de celui de la berbérologie et des études arabes institutionnelles de son temps, qui globalement appartenaient à une élite intellectuelle et

---

<sup>21</sup> 1913-1976. S. Chaker dispose de la copie de courriers entre Taos Amrouche et Arsène Roux qui vont de 1939 jusqu'à la mort d'A. Roux. Cette relation épistolaire était à la fois amicale et technique puisqu'ils échangeaient souvent sur des questions ayant trait à la langue berbère (questions de notation, de lexique ou de grammaire).

universitaire, déjà solidement constituée au moins depuis l'École d'Alger (1885), et qui souvent avait des racines encore plus anciennes dans le milieu de "l'aristocratie universitaire" française. Arsène Roux, homme issu du petit peuple paysan, qui a commencé sa carrière comme instituteur dans les écoles "indigènes" et interprète militaire dans la montagne berbère, est resté toute sa vie un homme de terrain, un homme proche de ceux qu'il étudiait et, surtout, un enseignant préoccupé de l'impact et de l'ancrage social de son action<sup>22</sup>. Ce que rappelle avec éclat sa note du 10 novembre 1953 « À Monsieur le Directeur de l'Instruction publique [au Maroc] sur l'utilité et même la nécessité de donner un enseignement élémentaire du berbère aux futurs maîtres des écoles musulmanes ».

Trop de zones d'ombre demeurent dans le parcours d'Arsène Roux et surtout sur ses relations avec le milieu académique de son temps pour que l'on puisse être trop affirmatif, mais il semble bien que la berbérologie institutionnelle ait eu à son égard la même attitude de condescendance que celle qu'elle a eue vis-à-vis des premiers berbérisants kabyles, modestes instituteurs ou interprètes civils, judiciaires ou militaires<sup>23</sup>.

Et, s'il n'a effectivement pas beaucoup publié de son vivant, les matériaux qu'il a patiemment amassés et mis en forme au cours de sa vie constituent encore et pour longtemps une source d'une exceptionnelle richesse, sur la langue et la culture berbères du Maroc, dont l'essentiel reste encore à exploiter.

Arsène Roux a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1948. Il était également Officier de l'Instruction Publique et Officier du Ouissam Alaouite. Il est décédé le 19 juillet 1971 et est enterré à Pau.

---

<sup>22</sup> On soulignera que cette dimension « retombée/implémentation sociale » était étrangère à la berbérologie institutionnelle de l'époque, à Alger comme à Paris : pour elle, le berbère n'était qu'un objet d'étude académique.

<sup>23</sup> On pense bien sûr à des Cid Kaoui, Mohand Abès, Saïd Boulifa..., voire à Mouloud Mammeri (professeur de Lettres classiques, diplômé de berbère des "Langues'O" en 1947, berbérisant et écrivain) qui n'a jamais pu obtenir de charge de cours de berbère à l'Université d'Alger malgré ses démarches en ce sens au cours des années 1950 [*témoignage personnel direct*]. Vis-à-vis d'eux, la berbérologie institutionnelle a eu une attitude de défiance, parfois précisément documentée (cf. la polémique entre René Basset et Cid Kaoui, les réserves d'André Basset sur les travaux de Boulifa...). Contrairement à une interprétation nationaliste algérienne assez superficielle, il ne s'agissait certainement pas d'une opposition raciste/colonialiste « Français/Indigènes » mais bien plutôt de la défiance d'une aristocratie universitaire bien installée vis-à-vis de berbérisants issus du petit peuple paysan.

## Éléments bibliographiques

Sont présentés ici les travaux d'Arsène Roux catalogués en deux rubriques : d'une part, les ouvrages publiés, de l'autre, les projets de recherche bien avancés ou entamés et dont les matériaux ont été déjà réunis.

### A. LISTE DES PUBLICATIONS D'ARSENE ROUX

#### Ouvrages

- 1 *Récits, contes et légendes berbères en tachelhit*, Rabat, 1942.
- 2 *Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Beni-Mtir*, Rabat, 1942.
- 3 *La vie berbère par les textes. Parlers du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*. Première partie - La vie matérielle, Paris, 1955.

#### Manuels

- 1 *L'épreuve de grammaire au brevet de berbère. Quelques conseils*, Rabat, 1949-1950.
- 2 *Petit guide de conversation berbère ; parlers du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950.
- 3 *Initiation au thème berbère ; parlers du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950.
- 4 *Choix de versions berbères (tachelhit)*, Rabat, 1951.
- 5 *Choix de versions berbères (tamazight)*, Rabat, 1952.

#### Articles

- 1 « Un chant d'"amdyaz". L'aède berbère du groupe linguistique beraber ». *Mémorial Henri Basset* - Paris, 1928.
- 2 « Les "Imdyazen" ou aèdes berbères ». *Hespéris*, 1928, 2<sup>e</sup> trim.
- 3 « Le verbe dans les parlers berbères des Ighezran. Beni Alaham et Marmoucha (Maroc) ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. 36, fasc. 1, 1935.
- 4 « Quelques documents manuscrits sur les campagnes de Moulay el Hassan ». *Hespéris*, t. XXII fasc. I, 1936.
- 5 « Les aventures extraordinaires de Sidi Hmad U-Musa, patron du Tazrwalt ». *Hespéris*, 1952, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trim.
- 6 « Quelques notes sur le langage des Musulmanes marocaines (arabe et berbère) ». *Orbis*, t. I, n<sup>o</sup> 2, 1952.

#### Communications à différents congrès

- 1 « Quelques argots arabes et berbères du Maroc ». II<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord = *Revue africaine*, n<sup>o</sup> 368 et 369, Alger, 1936.
- 2 « Un manuscrit arabe du XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'histoire des Sofyan ». IV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord, Alger, 1938.
- 3 « Poésie populaire arabe-berbère du Maroc central ». IV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord, Alger, 1938.
- 4 « Quelques remarques sur la formation des noms de tribus chez les berbérophones du Maroc ». *Actes et mémoires du 111<sup>e</sup> Congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, vol. III, Bruxelles, 1951.



- 5 « Les manuscrits berbères en caractères arabes du Sud-Ouest marocain ». *XXI<sup>e</sup> congrès international des orientalistes*, Paris, 1948.
- 6 « Un aoriste berbère à suffixe *-it* ». *XXIII<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes*, Cambridge, 1954.
- 7 « Quelques observations sur l'organisation des études onomastiques en Afrique du Nord ». *V<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques*, Salamanque, 1955.

*Communications dont le texte n'a pas été publié*

- 1 « Les noms des vents en berbère marocain ». *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Rabat, 1934.
- 2 « Les termes géographiques et les toponymes en berbère marocain ». *Congrès de la montagne marocaine*, Rabat, 1937.
- 3 « Les chants berbères du Maroc central ». *Congrès de la musique marocaine*, Fès 1939.

**Comptes-rendus d'ouvrages**

- 1 Antoine Jordan : *Dictionnaire français-berbère (dialecte tachelhait et Recueil de textes berbères* (dialecte tachelhait), dans *Hespéris*, 1936, tome XXII, fasc.1)
- 2 Charles de Foucauld : *Dictionnaire touareg-français* (dialecte de l'Ahaggar), dans *Hespéris*, 1954, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trim
- 3 André Basset : *La langue berbère*, dans *Hespéris*, 1954, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trim.
- 4 J.-M. Dallet, des Pères blancs : *Le verbe Kabyle - Parlers des At-Mangellat*, dans *Hespéris*, 1954, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trim.

**Notices nécrologiques**

- « Édmond D'Estaing », dans *Hespéris*. Rabat, 1956.  
 « Georges Marcy », dans *Hespéris*. Rabat, 1947.

**B. LISTE DES TRAVAUX NON PUBLIES**

**Travaux prêts à être publiés**

1. *Initiation au thème berbère* (parlers du Maroc central).
2. *Petit guide de conversation berbère* (parlers du Maroc central).
3. *Chants populaires berbères du Maroc central sur les opérations de pacification de 1931 à 1932* (textes et traduction).
4. *Le parler berbère des Aït Atta du Sud-Est marocain* (textes et traduction).
5. *Étude sur le parler arabe des Musulmanes de Meknès* (textes, traduction, étude phonétique et grammaticale).

**Travaux bien avancés**

1. *La vie berbère par les textes – Parlers du Sud-Ouest marocain*. Deuxième partie : La vie sociale (textes et traduction).
2. *Dictionnaire français-berbère* (parler des Chtouka du Sud-Ouest marocain).
3. *Dictionnaire français-berbère* (parler des Beni-Sadden du Maroc central).
4. *La vie berbère par les textes. Parlers du Maroc central*. Première partie : la vie matérielle (textes et traduction).
5. *La vie berbère par les textes. Parlers du Maroc central*. Deuxième partie : la vie sociale (textes et traduction).
6. *Énigmes, proverbes, contes, récits et légendes des Berbères marocains* (textes et traduction).

7. *Dictionnaire berbère-français* (parlers du Maroc central).
8. *Dictionnaire berbère-français* (parlers du Sud-Ouest marocain).
9. *Initiation au berbère* (parlers du Sud-Ouest marocain).
10. *Initiation au berbère* (parlers du Maroc central).
11. « L'expression du rapport d'appartenance dans les parlers berbères marocains ».
12. « Le pluriel par préfixe *id* et ses variantes dans les parlers berbères ».

### **Travaux restés à l'état de projet**

- 1 Poésie populaire berbère du Maroc central (textes et traduction).
- 2 Poésie populaire berbère du Sud-Ouest marocain (textes et traduction).
- 3 Les noms de parenté dans les parlers berbères marocains.
- 4 Les verbes de qualité dans les parlers berbères marocains.
- 5 Étude d'ensemble sur une quarantaine de manuscrits berbères marocains en caractères arabes.
- 6 Dépouillement méthodique de "Questionnaires linguistiques Marcel Cohen" remplis par mes élèves berbères d'Azrou et portant sur une vingtaine de parlers.
- 7 Dépouillement méthodique des réponses faites par les élèves berbères d'Azrou et par d'autres correspondants à un questionnaire linguistique d'une trentaine de pages dactylographiées et contenant des phrases variées.
- 8 Dépouillement méthodique des résultats d'enquêtes collectives menées par les élèves berbères d'Azrou et portant sur les sujets suivants :
  - a) Le vocabulaire intéressant le corps humain, les animaux domestiques et liens de parenté,
  - b) Les argots,
  - c) Les différents aspects de la vie matérielle et sociale des Berbères et des Arabes du Maroc central.
- 9 Étude phonétique et grammaticale d'une vingtaine de parlers berbères du Maroc central.
- 10 Étude phonétique et grammaticale de cinq parlers du Sud-ouest marocain.

## Publications réalisées à partir des documents du fonds d'archives Arsène Roux

- AMARD P. / STROOMER, H. J., 1997 – *Textes berbères des Aït Ouaouzguite*, édités et annotés par Harry Stroomer, Aix-en-Provence, Édisud.
- BOOGERT N. (van den) & STROOMER H. J., 1992 – « A Sous Berber text : A short catechism by Ahmad at-Timli », *La Recherche scientifique au service du développement*, Actes de la troisième rencontre universitaire maroco-néerlandaise, Rabat, p. 195-201.
- BOOGERT N. (van den), 1995 – *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, Aix-en-Provence, IREMAM (« Travaux et documents », n° 18).
- BOOGERT N. (van den), 1997 – *The Berber Literary Tradition of the Sous with an edition and translation of "The Ocean of Tears" by Muhammad Awzal (d. 1749)*, Leiden, Nederlands Instituut voor Het Nabije Oosten.
- BOOGERT N. (van den), 1998 – *La révélation des énigmes, lexiques arabo-berbères des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, IREMAM (« Travaux et documents », n° 19).
- PODEUR J., 1995 – *Textes berbères des Aït Souab*, édités et annotés par Nico van den Boogert, Michèle Scheltus, Harry Stroomer, Aix-en-Provence, ÉDISUD.
- ROUX A. / BOUNFOUR A., 1990 – *Poésie populaire berbère (Maroc du Sud-ouest / Igedmiwen)*, textes recueillis par Arsène Roux, Transcrits, traduits et annotés par Abdallah Bounfour, Paris, Éd. du CNRS.
- ROUX A. / PEYRON M. (éd.), 2002 – *Poésies berbères de l'époque héroïque, Maroc central (1908-1932)*, Aix-en-Provence, ÉDISUD.
- ROUX A., / D. BENZEKRI, 1992 – « Quelques chants berbères sur les opérations de 1931-1932 dans le Maroc central », *Études et documents berbères* 9, p. 165-219.
- STROOMER H. & M. PEYRON, 2003 – *Catalogue des archives berbères du « Fonds Arsène Roux »*, Köln, Rüdiger Köppe (Berber Studies : vol. 6).
- STROOMER H.J., 2001 – *Textes berbères des Guedmioua et Goundafa (Haut-Atlas, Maroc)*, basés sur les documents de F. Corjon, J.-M. Franchi et J. Eugène, Aix-en-Provence, ÉDISUD.

# **PUBLICATIONS**

